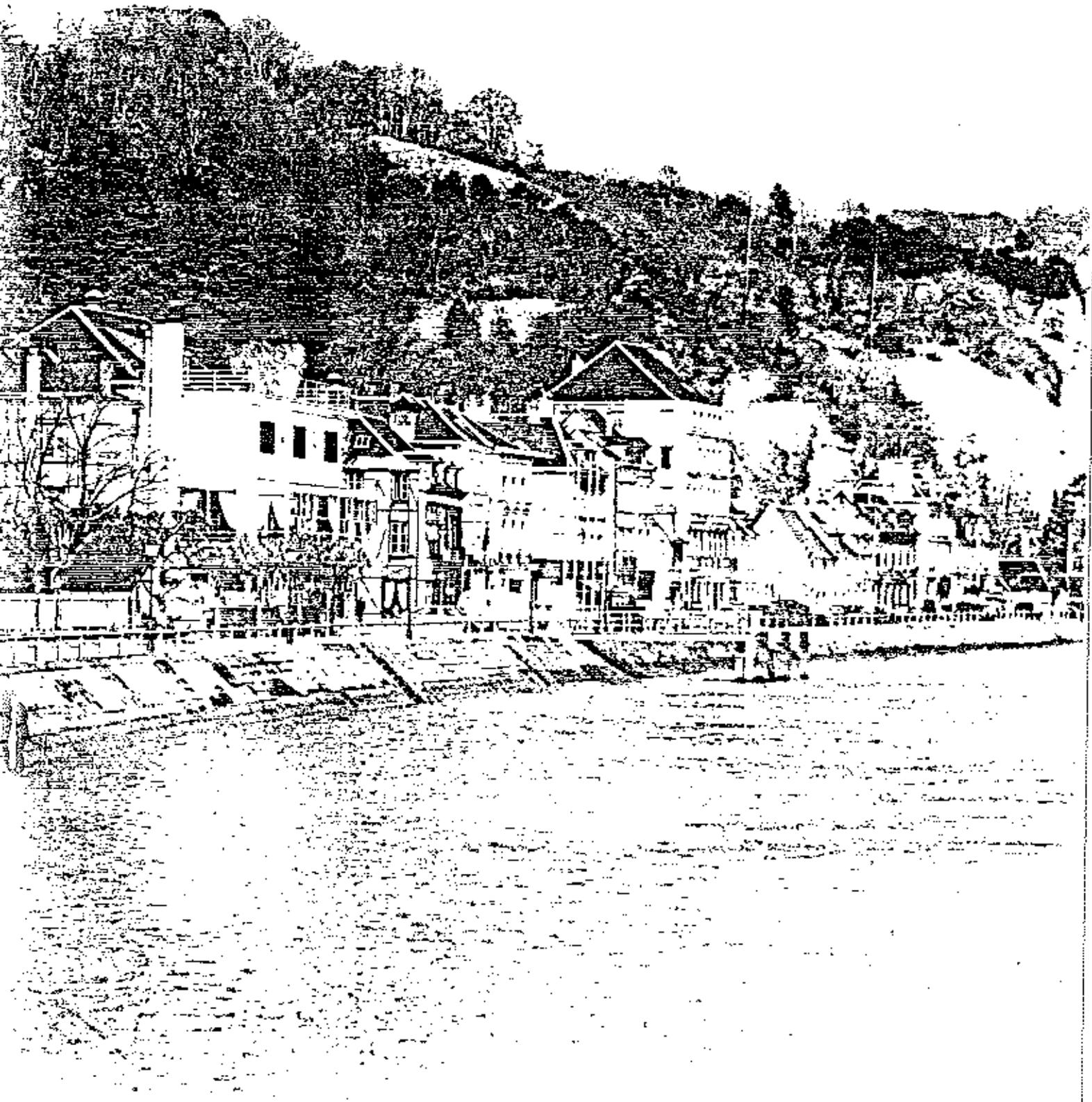


LA BOUILLE. JANVIER 1986

Bulletin Municipal N° 14



La Sauvegarde du Village

L'an passé à pareille époque, j'avais souligné l'importance des mutations en cours, qui avaient entraîné un changement profond de la structure et de la physionomie de notre village. Ces profondes modifications s'achèvent et un nouvel équilibre s'instaure.

La construction du quartier résidentiel du Vracq se termine. Il s'intègre bien au Site, dans un secteur calme et privilégié. Le Vieux Bourg, quant à lui, ne rajeunit pas et subit l'outrage des ans et d'une circulation qui n'a plus rien à voir avec celle des diligences.

Situé dans le périmètre inscrit dit " de la Boucle d'Anneville", le cadre exceptionnel de la Bouille doit continuer à être protégé et sauvegardé. Ceci n'est pas facile.

Pour charmant que soit son emplacement il comporte hélas de graves servitudes, celles :

- de constituer, d'une part, un goulet d'étranglement entre la Seine et les falaises, par ou transite, sur le chemin départemental 64, la majeure partie de l'extraction des granulats des carrières d'Anneville.
- de ne disposer, d'autre part, que d'une superficie excessivement réduite. Ses 134 hectares en font la plus petite commune du département. Aucune industrie ne peut y être implantée, les trente hectares d'espaces verts, jouxtant Moulineaux, appartenant au Port Autonome, enfin,
- d'être limitrophe du département de l'Eure, ce qui complique la résolution des problèmes administratifs ou techniques, relevant également de la Seine Maritime.

malgré ces servitudes, j'allais dire à cause d'elles, notre village ne peut trouver sa sauvegarde qu'en lui même, c'est-à-dire en préservant son Patrimoine et son Site qui constituent en fait sa seule richesse.

Tel est l'objectif que se propose la municipalité, sachant combien les Bouillais sont attachés à leur village d'origine ou d'adoption. Sa dénomination administrative "de Commune Rurale à prédominance urbaine

connaissant une haute fréquentation touristique journalière" en dénote l'originalité.

Cette politique de sauvegarde du village s'est traduite, cette année, par l'adoption d'un ensemble de décisions administratives, destinées à permettre, dans une phase ultérieure, de prendre des mesures concrètes visant, à la fois, à assurer une meilleure délimitation du quartier du Vracq et à engager progressivement la Réhabilitation du Vieux Bourg.

Pour Le Vracq. Ses abords ne sont pas encore parachevés. La restauration des berges et la construction d'un perré restent à faire, ce qui représente un travail très important, qui n'est pas à la charge de la commune. Une nouvelle option est à prendre, dans le cadre du plan d'occupation des sols, pour la classification de la peupleraie. Enfin, une solution est à rechercher pour la préservation du mur longeant le CD 67, situé sur une bande de terrain appartenant au département.

Quant au Vieux Bourg, la mise à l'étude d'une zone de protection du patrimoine architectural et urbain, (Z.P.P.A.U.) qui sera lancée cette année, a pour but de procéder à sa "réhabilitation" ; c'est une oeuvre de longue haleine à laquelle la population devra être associée. L'objectif principal vise à restaurer, en priorité, la Place Saint-Michel, qui pourrait être transformée en voie piétonne, le stationnement des voitures étant transféré sur le terrain en cours d'acquisition derrière l'Eglise.

Ces projets nécessitent de multiples contacts et réunions ainsi que la recherche de moyens de financement, compatibles avec une saine gestion. Il faut assurer également le suivi quotidien des affaires communales qui ne saurait être négligé.

La synthèse des questions traitées, par le Conseil Municipal, que vous lirez plus loin, vous prouvera que celui-ci a rempli sa mission, dans l'ensemble avec succès, et en visant toujours à servir ses concitoyens.

Cette conception ne variera pas en 1986 et nous permettra, je l'espère, de surmonter nos difficultés avec l'appui des Bouillais auxquels j'offre mes vœux très chaleureux pour la nouvelle année.

Jean THOMAS .Maire

PARLONS INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX

Lors de notre dernier bulletin, j'ai invité les Bouillais à la promenade afin de faire le point ensemble de l'état de leur patrimoine. Pour ceux qui s'en souviennent, malgré que notre visite ait été incomplète, le sentiment qui s'en dégagait était, il faut l'admettre, plutôt pessimiste ; non pas que notre Village ne soit pas agréable, bien au contraire il est magnifique.

Ce pessimisme venait de la constatation de la dégradation générale de l'ensemble et de l'étendue des travaux qu'il serait souhaitable d'entreprendre en parallèle avec nos moyens.

Cette année nous ne continuerons pas cette promenade, je pense que tous vous avez maintenant pris la mesure du sérieux de la situation; celle-ci globalement, et malgré des travaux de voirie et autres effectués notamment rue du Colonel Perrin et sur le quai Hector Malot, n'a pas évolué de façon spectaculaire, les sommes disponibles au budget d'investissement n'étant pas extensibles ; pour votre information complète, vous trouverez à la suite de cet article, et comme la fois précédente, le tableau complet des réalisations et achats pour 1985 "Section Investissements", qui vous indiquera précisément ce à quoi ce budget a été utilisé.

Encore est-il bon de préciser que ce tableau ne reflète pas la totalité des travaux entrepris puisque certains, de nature différente visant davantage l'entretien, doivent s'inscrire au budget de fonctionnement, tels la peinture des classes, celle des lisses, les réparations des toitures, etc etc ...

Je pense que certaines réalisations d'importance, comme la réfection de la rue du Colonel Perrin ou la réfection de la promenade du quai, ont été très appréciées des Bouillais en général et bien évidemment plus particulièrement des riverains concernés; la netteté de ces réalisations et leur caractère de durabilité dans le temps en font le type même de travaux qu'il serait souhaitable, à mon avis, de voir se poursuivre si nos moyens nous le permettent.

D'autres investissements, comme la modification du coffret électrique, sur le terrain de Foot-ball par exemple, nécessaire à l'installation de Forains pour les Fêtes, peuvent apparaître aux Bouillais comme moins évidents, mais l'utilisation de l'ancien coffret sur le plan sécurité devenait dangereux, vu l'état de l'installation et les risques encourus, il était indispensable qu'un tel état de chose ne se poursuive.

Il en va ainsi du choix d'autres investissements qui s'imposent parfois plus d'eux-mêmes qu'ils ne se choisissent; il n'est pas toujours aisé de trier les investissements les plus urgents, sachant bien que l'on ne peut tout réaliser.

D'autres réalisations se distinguent par leur caractère de rationalisation d'utilisation des locaux communaux et d'économie de fonctionnement dans le temps; c'est ainsi que nous avons regroupé les douches et vestiaires des footballeurs avec ceux existants dans la salle polyvalente; soulignons aussi le caractère pratique et nécessaire d'autres réalisations comme la numérotation des rues, un petit investissement et un gros travail pour certains Conseillers Municipaux, mais aussi un intérêt évident pour les Bouillais.

A ce jour, il est très difficile de parler du budget d'investissements de 1986, les ressources en provenance de l'état n'étant pas connues, il convient donc d'être prudent et de ne faire aucune promesse aux Bouillais.

Mes options, que je soumettrais à l'acceptation du Conseil Municipal pour le cas où nos ressources seraient suffisantes, iraient pour l'essentiel à la poursuite de la réfection de la voirie rue des Canadiens, et à l'exécution de la phase finale de la réfection du quai, le solde du budget, s'il y a, pouvant rester disponible à des travaux ou dépenses moins importants ou surprises en cours d'année, difficilement prévisibles actuellement.

Bon nombre de travaux aussi, sont plus ou moins liés à l'opération de réhabilitation du Vieux Bourg, engagée sous son aspect administratif, et dont Monsieur Le Maire vous entretient par ailleurs.

Mais là aussi il convient d'être prudent, si les dispositions d'encadrement de l'opération, tels Fig - %PPAU - Convention avec le CAUE etc etc ..., sont en route, le plus dur reste à faire; c'est bien la capacité des Investisseurs qui peuvent être, j'allais dire qui devraient être, les Bouillais, le talent des Architectes, celui de la truelle des maçons, et l'habileté des divers corps de métiers à mettre en oeuvre, qui rendront au Vieux Bourg, tout son charme, souligneront sa beauté et sa qualité de vie. Il sera indispensable que les Bouillais concernés le veuillent de toutes leurs forces et nous aident en n'hésitant pas, chacun à leur niveau et leurs possibilités à s'engager dans cette grande et longue opération de sauvegarde et d'embellissement de leur patrimoine, qu'ils légueront un jour à leurs enfants.

Du côté Municipalité, cette opération ne laisse personne indifférent; nous sommes tous motivés, et je demanderai au Conseil Municipal, le moment venu, de confirmer cette motivation en dotant généreusement, et tant que faire se peut, cette opération; je pense qu'à l'heure actuelle c'est la meilleure oeuvre que nous puissions faire pour La Bouille.

M. LENNUYEUX

1er Adjoint

Chargé des travaux et de l'Urbanisme

COMPTES 1985 (arrêtés au 15.12) - SECTION D'INVESTISSEMENTS

Budget Primitif et Supplémentaire

REPARTITION DES DEPENSES		MONTANT
<u>Dépenses relatives aux travaux de voirie</u>		119.833,45 F
- Réfection de la promenade du quai Hector Malot	64.091,44 F	
- Réfection de la rue du Colonel Perrin	55.742,01 F	
Remboursement <u>en Capital</u> des emprunts		107.984,87 F
<u>Dépenses relatives à la Salle Polyvalente</u>		62.469,03 F
- Vestiaires (pour équipes foot et adhérents)		
- Travaux de maçonnerie, pose faïence dans les douches - Aménagement mobilier et fournitures	47.247,34 F	
- Branchement eau - Installation électrique espaces verts	15.221,69 F	
<u>Dépenses relatives aux Ecoles</u>		18.491,63 F
<u>CANTINE</u> : Machine à laver la vaisselle et chariot polyvalent	10.090,31 F	
- Tableau pour 2ème classe - Lits - Chaises - Tables - Electrophone - Divers pour classe maternelle	8.401,32 F	
- Achat d'un photocopieur et installation d'un parlophone pour la Mairie		15.320,22 F
- Coffret électrique pour manifestations extérieures		9.865,15 F
- Fourniture des plaques-numéros pour numérotation des habitations		5.193,03 F
- Remplacement toboggan pour les enfants		4.836,56 F
- Travaux relatifs au programme Economie d'Energie (complément sur 1984)		4.418,38 F
TOTAL		348.412,32 F

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

COMPRES 1984

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

F. 1454689,93
 Prélèvement pour investissement
 F. 0

 F. 1454689,93

RECETTES

F. 1606249,33 Excédent F. 151559,40
 Produits antérieurs
 F. 19401,26

 F. 1625650,59 Excédent F. 170960,66

REPARTITION DU FONCTIONNEMENT SEUL

	en %	en %	
Frais de Personnel et Charges Sociales	36,5	48,4	Dotation globale de fonctionnement (Etat et Département)
Remboursement intérêts des Emprunts	23,1	22,7	Contributions directes
Travaux et Entretien	11,9	12,8	Recouvrements et Subventions
EDF, gaz, eau, fuel, carburants	10,9	10,5	Produits d'exploitation
Charges intercommunales et impôts	7,2	5,6	Attributions, Impôts indirects et divers
Subventions et Gestion	5,8		
Denrées et Fournitures	4,6		

A noter:

- Une augmentation de la part travaux et entretien par rapport à l'an passé.

A noter:

- L'augmentation sensible de la part des contributions directes dans l'ensemble des recettes.

BUDGET 1985

(Primitif et supplémentaire)

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
F. 1993182	%	%	F. 1993182
Frais de Personnel et Charges Sociales	27,8	47,7	Dotation globale de fonctionnement (Etat et Département)
Travaux et Entretien	19,5		
Remboursement Interêts des emprunts	18,6	25,2	Contributions directes
EDF, eau, gaz, fuel, carburant	10,2	12,5	Recouvrement et subventions
Subvention et Gestion	10,1		
Charges intercommunales et impôts	8,8	7,6	Attributions, impôts indirects et divers
Denrées et fournitures	5	7	Produits d'exploitation
TOTAL	F. 1765006	F. 1822222	TOTAL
+ Fonds de Réserve	F. 129054	F. 170960	Produits antérieurs
+ Prélèvement pour investissement et dotation amortissement	F. 99112		
	<u>F. 1993182</u>	<u>F. 1993182</u>	

ETAT DES EMPRUNTS POUR 1986

Interêts à payer sur Section de Fonctionnement	F. 317653,46
Capital à rembourser sur Section Investissement	F. 98582,93
Annuité totale à payer	F. 416236,39
Le solde à régler en capital et interêts réunis est de	F. 6269782,11

Comme l'an passé, nous comparons les taux d'imposition actuels appliqués dans notre Commune avec ceux appliqués dans les communes environnantes. Pour chacune des taxes nous avons noté dans l'ordre dégressif les taux correspondant à chaque Commune.

Taux %	<u>Foncier Bâti</u>	Taux %	<u>Foncier non bâti</u>
28,20	Hautot s/Seine	90,21	Petit Couronne
27,83	Moulineaux	87,83	Moulineaux
27,67	Grand Couronne	78,80	Hautot s/Seine
23,75	Petit Couronne	48,20	Grand Couronne
16,59	Val de la Haye	36,04	<u>LA BOUILLE</u>
14,97	<u>LA BOUILLE</u>	35,40	Sahurs
14,47	Sahurs	32,92	St Pierre Manneville
14,10	St Pierre Manneville	20,84	Val de la Haye

Taux %	<u>Taxe d'habitation</u>	Taux %	<u>Taxe Professionnelle</u>
14,20	Hautot s/Seine	16,00	St Pierre Manneville
13,69	Grand Couronne	12,26	Moulineaux
12,26	Moulineaux	11,40	Hautot s/Seine
8,92	Petit Couronne	10,95	Grand Couronne
8,68	Sahurs	10,95	<u>LA BOUILLE</u>
7,74	Val de la Haye	8,98	Petit Couronne
7,50	<u>LA BOUILLE</u>	7,27	Val de la Haye
7,20	St Pierre Manneville	6,17	Sahurs

VENTILATION DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX

1°) Total des impositions perçues pour la commune	460.193 ^{F.}
2°) Total des impositions perçues au profit du département	358.500
Total des impositions perçues au profit des syndicats intercommunaux	52.500
Total des taxes annexes (chambred'agriculture, des métiers)	51.075
	<u>462.075</u>
Total 1 + 2 =	<u>922.268</u> F.

La Commune ne perçoit que 49,90 % des impôts directs "locaux"

Pierre CANIA
Adjoint chargé de la Gestion

Résumé des affaires traitées par le Conseil Municipal en 1985

Le Conseil Municipal s'est réuni neuf fois l'année dernière et a pris quarante-huit délibérations. Les principaux problèmes examinés ont eu trait à : l'Urbanisme, la circulation des camions de carrières, la réception définitive de la Salle Polyvalente et autres questions diverses.

I Les problèmes d'Urbanisme se posant à la Commune ont fait l'objet d'un rapport du maire soumis au Conseil Municipal et retranscrit "in extenso" ci-dessous :

Toutefois, afin que le lecteur puisse mieux en apprécier la teneur et mesurer la complexité des démarches administratives à mettre en oeuvre, un rappel préalable de la signification des sigles utilisés dans ce rapport semble nécessaire.

C.A.L. Centre d'amélioration du logement

C.A.U.E. Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'environnement

D.D.E. Direction Départementale de l'Équipement

O.P.A.H. Opération programmée d'amélioration de l'habitat

P.I.G. Programme d'Intérêt Général

P.O.S. Plan d'occupation des sols

Z.I.F. Zone d'intervention foncière

Z.P.P.A.U. Zone de protection du patrimoine architectural et urbain

« La Résidence du Vracq est en voie d'achèvement ; il convient d'examiner si cette réalisation répond bien aux objectifs qui avaient été initialement attendus.

A l'origine, cette résidence devait comprendre une 1ère tranche de 130 logements, suivie à terme, d'une seconde, de 100 logements. La 1ère tranche a été portée à 155 logements sans que le promoteur semble envisager, pour l'instant, la mise en chantier de la seconde.

Dans l'état actuel des choses, deux constatations s'imposent
1° - 21 personnes habitant antérieurement dans le Vieux Bourg, se sont installées au Vracq, libérant ainsi quelques logements qui s'ajoutent à ceux déjà à vendre dans le centre.

2° - une rotation d'environ 20% des locataires du Vracq a été constatée depuis 1983 ; ce pourcentage élevé dénote que ce quartier n'est pas encore réellement intégré au village. Il apparaît donc nécessaire d'adopter un plan général visant à la fois :

1° - à réhabiliter l'habitat ancien du Vieux Bourg au profit de ses habitants.

2° - à fixer la nouvelle population du Vracq en délimitant définitivement l'emprise de cette résidence.

3° - à assurer un équilibre démographique durable entre ces deux composantes de la Commune.

Pour mettre en oeuvre ce plan, je propose au Conseil d'appliquer les mesures suivantes :

1° - POUR LE VIEUX BOURG Création d'une Z.P.P.A.U. d'une Z.I.F. - d'un P.I.G. avec intervention du C.A.L.

a/ Z.P.P.A.U. Cette procédure serait destinée à coordonner les règles actuelles en matière d'urbanisme (site inscrit - maisons classées) et permettrait de faire effectuer par la D.R.A.E. une étude sur l'état du patrimoine de la Commune et de ses équipements urbains ainsi que sur les modalités de leur préservation.

b/ Z.I.F. La création d'une telle zone rendrait possible l'acquisition, par préemption, d'immeubles en cours de mutations, soit directement au profit de la Commune, soit par des organismes habilités à cet effet.

Cette procédure permettrait de saisir les opportunités éventuelles d'achat de terrains ou de maisons.

c/ - P.I.G. Une demande d'adoption d'un plan d'intérêt général ou d'O.P.A.H serait à soumettre à la D.D.E. ; en cas d'accord de celle-ci, des subventions pourraient être attribuées aux propriétaires résidents ou bailleurs, ainsi qu'aux locataires, en collaboration avec le C.A.L. auquel serait confié la charge des études techniques, administratives et financières.

2° - POUR LE VRACQ Une légère modification du P.O.S. semble nécessaire en vue d'assurer la protection des espaces verts, zone boisée, aires de sports actuellement existantes, et de parer à une extension ultérieure de la résidence qui ne serait pas bénéfique à ses habitants.

Je sou mets au conseil municipal l'adoption de principe de ces diverses mesures, qui devront être engagées par le Maire dans le cadre de ses attributions, et ratifiées pour chacune d'elles par le Conseil Municipal. >>

Comme prévu dans ce rapport, le Conseil Municipal, au cours de ses réunions, a pris les délibérations suivantes:

- création d'une Z.I.F. le 21 juin 1985 approuvée par arrêté préfectoral du 30 Août 1985.

- adhésion au C.A.U.E. le 20 septembre 1985.

.../...

- demande d'attribution d'un P.I.G. le 20 septembre 1985 approuvé par arrêté préfectoral du 28 Octobre 1985.
- mise à l'étude d'une Z.P.P.A.U. le 26 novembre 1985.
- signature d'une convention avec le C.A.L. le 12 novembre 1985.

Au plan général, la décision de mise à l'étude d'une Z.P.P.A.U. se traduira par l'établissement d'un projet de préservation du patrimoine de la commune et d'aménagement de ses équipements urbains et plus spécialement de la Place St-Michel. Ce projet sera établi dans le courant de l'année 1986; il sera soumis à l'examen du Conseil Municipal afin d'en évaluer toutes les incidences administratives et financières.

L'approbation d'un P.I.G. et la signature d'une convention avec le C.A.L. concernent dès à présent et directement les habitants du Vieux-Bourg. Les possibilités qui leur sont offertes d'améliorer ou de réhabiliter leur logement sont exposées ci-dessous:

PROGRAMME D'INTERET GENERAL

Un Programme d'Intérêt Général(P.I.G.) a un double objectif :

- réhabiliter avec soin le patrimoine bâti et améliorer le confort des logements tout en assurant le maintien à domicile des occupants quelles que soient leurs ressources.
- intégrer les travaux d'amélioration de l'habitat dans une politique globale du logement et d'urbanisme.

MOYENS FINANCIERS MIS EN PLACE

A- SUBVENTION DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT POUR LES PROPRIETAIRES BAILLEURS

- * Pour les travaux d'amélioration(toiture, façade, charpente, escalier, égouts etc...) subvention 25% des dépenses
- * Pour les travaux de confort(salle de bains, W.C. chauffage, électricité, etc...) et d'amélioration:
 - Si le logement est vacant: subvention 25% des dépenses
 - Si le logement est occupé pendant les travaux: subvention 30% des dépenses
- * Pour les dépenses concernant les travaux d'Economie d'Energie(isolation, double fenêtre, vitrage isolant, changement de chaudière, etc...): subvention 40% des dépenses

Dans le cas de convention avec l'Etat, des dérogations sont possibles

.../...

concernant les logements vacants ou récemment acquis. La convention permet de faire sortir les logements du cadre de la Loi de 1948.

B-POUR LES LOCATAIRES

*Si le propriétaire signe une convention avec l'Etat, le locataire bénéficiera de l'Aide Personnalisée au Logement(A.P.L.), si ses ressources le permettent.

C-PRIME A L'AMELIORATION DE L'HABITAT POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS

dont les ressources sont inférieures à 70% du barème PAP(1)

Exemple:Ménage,2 enfants,2 revenus:72472.00 Frs

*25% des dépenses d'amélioration, de confort et d'Economie d'Energie dans la limite d'un plafond de travaux de 70 000.00Frs

OU

*Prime forfaitaire pour les travaux:

- Couverture.....	70.00 Frs/M2
- Production Eau Chaude.....	580.00
- Evier.....	800.00^
- Lavabo.....	580.00
- W.C Intérieur.....	1 700.00
- Salle d'eau ou Salle de bain.....	4 600.00
- Chauffage central (sauf électrique,par M ³ chauffé)....	30.00
- Chauffage Central (tout électrique,par M ³ chauffé)....	12.00
- Radiateur à gaz ou électrique à accumulation (par M ³ chauffé)	14.00
- Isolation thermique des toitures ou combles(par M ² de surface isolé)	23.00
- Raccordement aux réseaux existants ou adduction d'eau privé (par mètre linéaire dans la limite de 35 m).....	58.00
- Installation d'une fosse septique.....	885.00
- Vide sanitaire (par M ² au sol).....	63.00

Dans le cas d'adaptation de logements pour handicapés, une prime supplémentaire de 50 % des dépenses plafonnés à 28 000.00 Frs peut être accordée.

* Les prêts conventionnés achat-travaux ou travaux seuls ouvrent droit à l'A.P.L.

* D'autres aides sociales sont possibles auprès de la C.A.P.S.M., C.A.F., M.S.A., C.I.L.,; Caisses de retraites, etc...

(1) Barème en vigueur en DECEMBRE 1985

A compter du mois de Février, une déléguée du C.A.L. tiendra une permanence à la Mairie le 2ème Jeudi de chaque mois entre 13h45 et 17h (première permanence le Jeudi 13 Février) pour renseigner les personnes qui désireraient bénéficier des avantages prévus par le P.I.G., qu'ils soient locataires, propriétaires bailleurs ou propriétaires occupants.

II Circulation des Poids Lourds

Ce problème, latent depuis quinze ans, a revêtu un nouveau caractère d'acuité lors du transfert de 300.000 tonnes de déchets, en provenance des Papeteries DARBLAY, vers les Carrières d'Yville. Afin de tenter de préserver la tranquillité et la sécurité des habitants, et d'éviter le renouvellement d'un trafic de camions aussi intense, le Maire, dans le cadre des pouvoirs que lui confère le Codes des Communes, a pris un arrêté interdisant la circulation des Poids Lourds entre 12h et 14h. Cet arrêté a fait l'objet d'un recours, pour excès de pouvoir, par le Syndicat des Carriers et des Transporteurs Routiers. Ceux-ci ont été déboutés par Jugement du Tribunal Administratif de Rouen, qui a considéré, à juste titre, que l'interdiction prononcée par le Maire était "limitée dans son objet et sa durée". Une Société a fait appel de ce jugement, devant le Conseil d'Etat. Cet appel n'étant pas suspensif, l'arrêté reste donc exécutoire. Par ailleurs, l'intensité du trafic a eu des effets néfastes sur l'Eglise dont les fondations sont ébranlées et les piliers s'affaissent ; un premier devis sommaire chiffre à environ 330 000 Frs les frais de restauration de l'édifice que la Commune n'est évidemment pas à même de supporter.

III Réception définitive de la Salle polyvalente

A la suite des désordres relevés dans l'exécution des travaux de la Salle polyvalente, une requête en référé avait été présentée par Le Maire, devant le tribunal Administratif, à l'encontre du maître d'oeuvre. Après plusieurs mois de pourparlers, l'expert désigné par le Tribunal a déposé ses conclusions. Celles-ci, favorables à la commune, ont permis de faire procéder, aux frais du constructeur, aux réparations exigées pour un montant d'environ 50.000 Frs.

IV Informations Diverses

Taxe d'assainissement Son taux a été porté à 1,29 Fr par m³ d'eau facturé. Sa mise en recouvrement ne sera plus effectuée par la Commune, mais par la S.A.U.R ; pour des raisons de simplification, les usagers n'auront à faire, désormais, qu'à un seul interlocuteur.

Eclairage du Fer à Cheval Certaines personnes se sont étonnées que le Fer à Cheval soit mieux éclairé que le reste de la Commune. S'agissant d'une installation récente, équipée avec des lampes au sodium, la luminosité est effectivement meilleure que celle des anciens lampadaires alors que son coût de fonctionnement est moins élevé.

Divagation des chiens Un récent arrêté du Maire ainsi qu'une circulaire du gérant de la S.C.I. du Vracq ont rappelé la nécessité de ne pas laisser "divaguer" les chiens dans le village et de les tenir en laisse ou sous la surveillance de leurs maîtres, faute de quoi, les animaux errants seront conduits à la fourrière de Rouen aux frais de leurs propriétaires.

Résultat du recensement complémentaire du 1er octobre 1984, publié au J.O. :

- rappel des résultats du recensement général de 1982: 550
- accroissement de la population : 256
- nouvelle population légale : 806
- La population réelle au 1er Janvier 1986 est d'environ 900 habitants.

La Résidence du Vracq comprend :

- 59 pavillons,
- 5 Immeubles collectifs représentant 96 appartements répartis en 72 F3 et 24 F2.

Le Vieux Bourg comprend 220 maisons dont la plupart ont été construites avant 1870.

Recensement scolaire Les personnes ayant des enfants nés entre le 1er septembre 1982 et le 31 août 1984 sont priées de se faire connaître avant le 20 février, à la Mairie.

Course transatlantique Du coeur de Rouen au centre de New-York.

Le samedi 3 mai dans l'après-midi, 25 voiliers les plus rapides du monde descendront la Seine en un défilé auquel prendront part les vedettes officielles, les navires de guerre, les ferries accompagnateurs. Le dimanche 4 mai à 13h, le départ aura lieu en baie de Seine pour une course sans escale à travers l'Atlantique jusqu'à la statue de la Liberté.

Gageons que le samedi 3 mai, après-midi, il y aura affluence à La Bouille et sur les rives de la Seine.

Heures d'ouverture du Secrétariat de la mairie

- de 17 h 00 à 19 h00 : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi,

- de 10 h 30 à 12 h 00 : Samedi.

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1985

NAISSANCES

AUBIN Sébastien	03 Juin	à Mont Saint Aignan
BOBIERE Julien	18 Avril	à Rouen
CAHAGNE Claire	05 Février	à Mont Saint Aignan
CHAPUIS Julien (1er J)	26 Novembre	à Rouen
CHAPUIS Antoine(2ème J)	26 Novembre	à Rouen
DESMOULINS Stéphane	30 Janvier	à Rouen
FORET Juliette	25 Août	à Elbeuf
GIFFARD Kevin	27 Décembre	à Elbeuf
GUERRE Amanda	24 Juin	à Rouen
LANGLOIS Emmanuelle	16 Juillet	à Rouen
LEFEBVRE Florent	18 Juillet	à Rouen
LOUBEYRE Maud	23 Février	à Rouen
PETIT Xavier	22 Juin	à Mont Saint Aignan
SIEMBAL Fabien	30 Juillet	à Rouen
SOUCHON Julien	21 Mai	à Bois Guillaume
REVEILLON Mélanie	03 Juin	à Rouen
ROQUES Blandine	04 Juillet	à Rouen
ROUET Thibault	06 Mars	à Rouen

MARIAGES

ALLAIN André et JOLY Françoise	28 Septembre
COURVAL Eric et LECOURT Sandrine	14 Septembre
DEVOS Guy et LELIK Ilana	27 Juillet
GIFFARD Denis et FERRY Isabelle	27 Juillet
GYSBRECHT Patrick et MALHOUITRE Sylvie	08 Juin
JOINET Bruno et MONSHOUWER Elisabeth	19 Octobre
LE ROY Pascal et MOKBEL Frédérique	24 Août
MENUET Thierry et SEMENOWICZ Pascale	27 Juillet
MOKBEL Thierry et LEROUX Roseline	06 Juillet

PITOU Pascal et MOTIEUX Yvette	18 Mai
ROCHER Olivier et LE ROY Marie-Laure	01 Mars
SANCHEZ Ruiz et COSTIL Patricia	14 Septembre
SIEMBAL Daniel et TOURNY Nadège	13 Avril

DECES

OZENNE François	16 Août
ROLLAND Georges	06 Mars
VERET François	16 Août

TRANSCRIPTION DE DECES

DEVEAUX Juliette Veuve MARAIS	09 Décembre	à Petit-Quevilly
MILLIARD Camille née SCOLOT	11 Avril	à Petit-Quevilly

Ecole Primaire Publique

En ce début d'année, faisons rapidement le point sur notre école.

Classe maternelle

33 enfants fréquentent régulièrement cette classe.

- Le confort de nos petits a été augmenté par l'acquisition et l'installation d'un nouveau mobilier plus adapté à leur âge.
- La petite salle qui servait de cantine ayant été aménagée en dortoir, un plus grand nombre d'enfants peut bénéficier des bienfaits de la sieste.
- L'institutrice a pu augmenter son matériel pédagogique.

Bien sûr, de nombreuses améliorations peuvent encore être apportées, mais je considère que les efforts faits prouvent que l'aménagement et le fonctionnement de la classe maternelle ne laisse personne indifférent.

Classes Primaires

36 élèves inscrits.

La grande nouveauté pour ces classes sera la possibilité de bénéficier du plan informatique pour tous.

Comme pour toutes les choses nouvelles, la mise en route s'avère un peu longue mais, que les enfants patientent, ce n'est plus, maintenant, qu'une question de jours.

Le Sport à l'école

L'enseignement de la natation à la piscine de Petit Couronne se poursuit pour tous les élèves. On peut constater que le fait de familiariser tôt l'enfant avec l'eau est un facteur déterminant dans l'apprentissage de la natation.

Pour les élèves des cours moyens, ils ont participé en décembre à la course de régularité et, sous la conduite de Mr MOUTON conseiller pédagogique en E.P.S., ils s'initient au tennis avec beaucoup de plaisir. Les progrès sont sensibles.

Au cours des 2ème et 3ème trimestres ils participeront, dans le cadre des activités U.S.E.P., à la course d'endurance, aux triathlons scolaires et à des sorties vélo.

Dans le bulletin de Janvier 85, je concluais sur l'espoir que le bilan de l'année scolaire serait positif. Je pense que, dans l'ensemble, il l'a été et je souhaite que celui de l'année que nous entamons le soit aussi.

G. GOURDON

Note du Maire

L'école primaire de La Bouille fonctionne dans de bonnes conditions ; ceci est essentiellement dû à la compétence et au dévouement de la Directrice et des Institutrices dont les qualités pédagogiques sont évidentes et que chacun se plaît à reconnaître.

La Municipalité, quant à elle, s'efforce de participer matériellement à l'amélioration des installations scolaires et du fonctionnement de la cantine en y consacrant des crédits non négligeables rappelés ci-dessous :

Travaux de peinture (classes-dortoir)	25 610	F
Fournitures et matériel	17 793	F
Personnel (classe maternelle)	26 500	F
Cantine (frais de fonctionnement)	32 984	F
Lave-vaisselle et chariot	10 090	F
Piscine (transport et entrées)	9 021	F
Livres, jouets, Noël, voyage scolaire	6 448	F
Moquette dortoir et pose	2 562	F
Installation de l'ordinateur	3 121	F
Chauffage -estimation environ	36 000	F
	<hr/>	
Total	170 129	F

LA VIE ASSOCIATIVEOffice Municipal Saint-Exupéry -Rue du Bac 76530 LA BOUILLE

Assemblée Générale du 13/12/85

Conformément aux statuts, les membres statutaires et associés (représentant les Groupements et Associations) ont été régulièrement convoqués pour l'Assemblée Générale qui s'est tenue au Siège de l'OFFICE, rue du Bac à LA BOUILLE le 13 décembre 1985 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Michel LENUYEUX Président de l'OFFICE.

RAPPORT MORAL ET FINANCIER

Monsieur le Président fait lecture des statuts et rappelle que les voix délibératives sont réservées aux huit membres statutaires et aux membres associés dont les noms suivent:

- Madame GUILBERT Présidente Amicale des Aînés
- Madame LALANDE Présidente Bibliothèque pour Tous
- Madame LEMARIEY Présidente de l'ELAN BOUILLAIS
- Monsieur SERVANT Représentant les Membres Tennis Adulte
- Monsieur REMONCOURT Représentant les Membres Tennis Jeune
- Monsieur DUQUESNE (absent) représentant le Foot-Ball mais étant déjà Membre statutaire.

soit au total 13 votants

- Les Membres cooptés (Hors Commune) ont seulement voix consultative.

Monsieur CAMIA Secrétaire-Trésorier expose le bilan financier de l'OFFICE; il résulte de l'exposé que la gestion propre de fonctionnement est déficitaire; le déficit étant payé par la Commune sous forme de subventions. De plus, la Commune assure les frais d'électricité, de chauffage, de consommation d'eau, et les investissements.

Monsieur le Président fait ensuite l'énumération des activités:

- Tennis Adulte: 23 adultes (dont 3 hors commune)
- Tennis Jeune : 3 adhérents
- Initiation au Tennis effectué par Monsieur REMONCOURT :
6 jeunes
10 adultes
- Danse moderne féminine (ELAN BOUILLAIS) : 28 adhérentes
- Gymnastique féminine (ELAN BOUILLAIS) : 24 adhérentes
- Suppression de l'initiation Karaté et majorettes, soit par manque de Moniteur ou d'Adhérents.
- Animation à l'initiative de Monsieur Jean-Jacques THOMAS, certains mercredis pour les enfants par passage de cassettes vidéo.
- Ping-pong à disposition des Adhérents.

.../...

.../...

UTILISATION DES SALLES DE L'OFFICE A TITRE GRACIEUX

- L'OFFICE abrite l'Amicale des Aînés qui se réunit deux fois par mois.
- L'OFFICE abrite la Bibliothèque pour Tous.
- L'OFFICE réserve une salle pour le restaurant scolaire des enfants de l'Ecole Publique.
- Des vestiaires appropriés sont à la disposition des joueurs de Foot-Ball.
- L'OFFICE accorde l'une des salles pour certaines manifestations :
 - Distribution des Prix pour les Ecoles Publique et Privée
 - Noël des Ecoles
 - Spectacle animation pour les enfants de l'Ecole Maternelle
 - Vente d'articles fabriqués par les Aînés ...etc...

LOCATION DES SALLES

Certaines salles peuvent être louées à l'état nu pour diverses manifestations organisées par des Associations ou des Particuliers à l'occasion de bals, banquets, vin d'honneur ...etc...

GRENIER A SEL

Ce local est généralement réservé pour des manifestations telles que: conférences, Exposition de peinture, vin d'honneur ...etc...

Après délibération ces rapports sont adoptés à l'unanimité et la séance est levée à 20h30

COMITE DES FETES

Le bureau provisoire du Comité des Fêtes qui avait été mis en place après le départ de Mr LEBOUCCQ a été modifié au cours de l'assemblée générale du 04.03.1985. Il se compose comme suit :

Président : Mr ESCHBACH
 Vice-Présidents: MM.DURAND et SERVANT
 Secrétaire : Mr FITTE
 Trésorière : Mme FITTE
 Assesseurs : MM.LEFEBVRE.DOLPIERRE. COUSIN M. DURAND P.

Les activités diverses au cours de cette année se sont déroulées avec succès en commençant par la journée costumée de la Mi-Carême du 13 Mars, pour les enfants, avec une représentation de la compagnie du Fil à la Patte "d'où viens-tu dragon ?" animée par Dan RUSSEL. Une collation a ensuite été offerte aux enfants.

Le concert de musique du 19 Mai a été cette année encore d'une très grande qualité ; 1h30 de musique très diversifiée interprétée par les élèves de l'école de musique de Grand-Quevilly sous la baguette de son Directeur Mr LECOUTRE. Ils se rendaient pour la 2ème année dans notre village et ce bénévolement, nous les en remercions.

Comme les années précédentes, le Comité des Fêtes a participé activement à la kermesse du mois de juin avec le Comité de Jumelage. Il va s'en dire que ce fut, cette année encore, une réussite et que l'on peut remercier tous ceux qui ont contribué par leur générosité et leur participation à ce succès.

La bonne entente et la bonne volonté de tous les participants ont permis un bon déroulement de la dizaine commerciale et des Fêtes de La Bouille. Tout d'abord la foire à tout où nous avons enregistré un grand nombre d'exposants, ce fut sans aucun doute une grande animation pour le centre de La Bouille, trop pour certains et trop peu pour d'autres.

Pendant toute la durée de la dizaine, nous avons, grâce à tous les commerçants et je les en remercie ici vivement, fait de nombreux heureux par notre tirage de gagnants journaliers.

Les concours de pêche, boules et course de garçons de café qui ont connu, cette année encore, plus de participants dont beaucoup ont été récompensés, ont eu, eux aussi, un public nombreux. Signalons aussi une forte participation à la soirée brochettes du lundi 22 juillet ainsi qu'aux diverses soirées passées sous la tente. La Fête Foraine également pour le plaisir des petits et des plus grands fut fortement fréquentée. Une ombre au tableau : une panne de sonorisation au bal du 14 juillet. Nous tâcherons à l'avenir d'éviter ce genre d'incident.

Plus nombreux ou moins nombreux ?

Qui ?

Les spectateurs du défilé bien sûr, malin qui pourrait le dire, mais pendant 2 heures de rires et d'applaudissements où tout le monde oubliait ses soucis, quel plaisir ! C'est ça la récompense pour tous ceux qui ont passé des heures de travail à la confection des costumes et des chars, Walt Disney, les dessins animés, un vaste sujet de personnages dont vous n'avez pu voir seulement qu'un petit échantillon. Merci pour eux.

Les Aînés se souviendront cette année encore, grâce à la générosité de certains commerçants, de leur goûter en musique animé par notre chanteuse locale où le rire et l'amusement sur les ondes de Radio La Bouille furent entendus de tous.

Enfin, la dernière soirée de l'année animée par une bonne sonorisation et des jeux de lumière, fut un succès. Tout le monde s'est retrouvé pour fêter la nouvelle année par des rires et par la danse, malheureusement avec trop peu de Bouillais. La chère et le vin furent de très bonne qualité et cette nuit, accessible à toutes les bourses, se termina au petit matin avec des regrets qu'elle soit déjà finie !

Pour continuer dans les années à venir, le Comité des Fêtes accueille dans son groupe toutes les bonnes volontés désirant se joindre à nous car avec l'arrivée des habitants du Vracq, les Bouillais ne manqueront pas, j'en suis sûr, de bras et d'idées.

Bonne année à tous et à toutes.

Le Président :
A.ESCHBACH

RUBRIQUE ARTISTIQUE

Le 7ème salon de La Bouille qui a lieu tous les ans du jeudi de l'Ascension au lundi de la Pentecôte a connu, cette année encore, un énorme succès. Monsieur Bernard HERANVAL étant notre invité d'Honneur.

Après les mots de bienvenue de Monsieur THOMAS Maire de La Bouille, Madame A.NANCEY donnait lecture du palmares:

1er Prix: Mme VEDRINELLE Francine pour "son coin de jardin"

La médaille d'argent allait à Mr CAVELIER Marcel pour une superbe gouache "gypse "et le Prix des restaurateurs à Mr J.P. CAMBERLIN pour "l'Abbaye ".

Long succès à ce salon.

Nous sommes heureux de signaler le succès de Madame NANCEY qui a été l'invitée d'Honneur du Salon de printemps de Saint-Aubin-les-Elbeuf où elle a exposé 10 grandes marines fort appréciées.

L'une de ses toiles a été également sélectionnée à la 2ème Biennale à Saint Jean de Lisieux organisée par la Culture Française, et qu'au mois d'Acût elle a obtenu au Salon de Trouville une médaille décernée par le Sénateur du Calvados.

Signalons enfin qu'un autre peintre vient de s'installer dans nos murs: Monsieur Claude TURQUER a qui nous souhaitons beaucoup de succès.

Expositions 1986

Au cours de l'année 1986, deux manifestations artistiques sont prévues:

LE 8ème SALON DE LA BOUILLE du 8 au 19 Mai

Exposition Claude TURQUER du 13 au 28 Septembre

M. LENNUYEUX

ASSOCIATION AMICALE D'ENTRAIDE
des AINÉS de LA BOUILLE

Comme chaque année, de nombreux sociétaires se sont retrouvés le 27 Janvier 1985, pour la traditionnelle galettes des Rois, offerte par la Municipalité.

Le 2 Mars, s'est tenue l'Assemblée Générale, sous la présidence de Monsieur THOMAS, Maire.

A la suite des élections pour le renouvellement des mandats venus à expiration, le bureau de l'Association est constitué comme suit:

Président d'Honneur :	Mr THOMAS .Maire
Président Honoraire :	Mr DECHAVANNE
Présidente :	Mme GUILBERT
Vice-Présidente :	Mme BACHELET
Secrétaire :	Mme FLEURY
Secrétaire adjointe :	Mme QUESNEY
Trésorier :	Mr SERVANT
Trésorier adjoint :	Mr LEROUX
Membres du Bureau :	Mme DUCHESNE
	Mr LEFEBVRE

Le 14 avril 1985, nous avons organisé une matinée "opérette" qui a enchanté les spectateurs, malheureusement trop peu nombreux pour envisager de renouveler ce genre de divertissement.

Le 5 Juin, la Municipalité nous a offert un voyage comprenant la visite du Château de BIZY, puis, après un repas excellent, pris à LA ROCHE-GUYON, nous avons visité la Maison et le Jardin de MONET à GIVERNY : cette bonne journée s'est terminée par un goûter au Moulin d'ANDE.

Les 15 et 16 Juin nous avons participé à la kermesse organisée par le Comité de Jumelage, et le Comité des Fêtes, en tenant un Stand de vente des travaux des aînés.

Cette opération a été répétée à l'occasion des fêtes de LA BOUILLE les 14 et 15 Juillet.

Quelques aînés facétieux ont également participé à la "Retraite aux Parapluies" le 23 Juillet montés sur un char évoquant "TINTIN".

Le 3 Septembre, l'Association invitait ses membres au spectacle "HOLYDAY ON ICE".

Nous avons participé à la quête nationale pour les personnes âgées le 13 Octobre.

Le 1er Décembre avait lieu notre vente-expo des travaux des aînés.

Deux fois, au cours de l'année, à Pâques et à Noël, nous avons remis un colis à nos adhérents.

La Municipalité, de son côté, a fait distribuer une boîte de chocolat fin à l'occasion de Noël.

Nos réunions bi-mensuelles se sont tenues au cours de l'année permettant d'apporter un peu de distraction aux participants. Une nouvelle fois, nous convions nos adhérents à participer plus nombreux à ces réunions.

La Présidente :
M.GUILBERT

A.C.P.G. - C.A.T.M.

Au cours de l'année 1985, les Anciens Combattants de La Bouille ont participé, comme chaque année, aux traditionnelles cérémonies du Souvenir à l'occasion du 8 Mai et du 11 Novembre au Monument aux Morts et à l'Eglise.

Les cérémonies qui ont marqué l'anniversaire de l'Armistice du 8 Mai 1945 ont revêtu, en 1985, un caractère plus solennel et plus émouvant puisqu'elles célébraient le 40ème anniversaire de la libération des camps, et du retour de millions de prisonniers et de déportés.

Même recueillement pour la commémoration du 67ème anniversaire de l'Armistice de 1918 qui mettait fin à la 1ère Guerre Mondiale celle qui a été appelée la "Grande Guerre".

A l'issue de ces cérémonies, et avant l'apéritif servi à La Mairie, la Croix du Combattant a été remise :

- Le 8 Mai par Mr THOMAS, Maire, à MM. DEMOGET Ph. JAOUEN Y. C.A.T.M. et à Mr FITTE Roger Combattant Volontaire de la Résistance
- Le 11 Novembre par Mr LENNUYEUX 1er Adjoint à :
Mr DUMESNIL Bernard, Mr GUEUDIN Bernard C.A.T.M.

Au cours de leur réunion du 23 Octobre, les membres de la section ont été amenés à modifier la composition du bureau à la suite de la démission de Mr COUSIN et de Mr PINHEIRO. Mr COUSIN, bouillais de longue date, était Vice-Président de la section depuis 1977. Pour des raisons d'ordre

familial, il a quitté La Bouille. En raison de son âge, Mr PINHEIRO a manifesté le désir de se retirer. Nous tenons à les remercier l'un et l'autre pour leur dévouement.

Renouvellement du bureau

- Président : SANCHEZ Jean
- Secrétaire : FITTE Roger
- Secrétaire Adjoint : DOUBET Jean
- Trésorier : TURMEL Yves
- Trésorier Adjoint : Mme BERNIERES
- Membres : MM. PIGNY, GUEUDIN, BERNIERES, BETTENCOURT, POULAIN.
- Porte-Drapeau : BOULANT Jacques.

R. FITTE

ALLO 18

Au seuil de cette nouvelle année, nous vous apportons, par ce journal, quelques explications sur la mise en oeuvre des secours lors des différents appels.

Le 18, numéro privilégié, reste à votre disposition à toute heure du jour et de la nuit. Ce dernier est relié directement au standard du centre de secours principal de ROUEN , où un stationnaire vous y répondra. Celui-ci, pompier professionnel, actionne la sirène depuis son poste :

- 1 fois (essai)
- 2 fois (Petites opérations diverses)
- 3 fois (feu, accidents graves)

Une liaison téléphonique directe, installée dans nos locaux, nous informe du lieu et de la nature des sinistres. Nous gardons de même un contact permanent avec le C.S.P. de ROUEN grâce aux matériels de radio équipant nos véhicules. Voici en quelques mots le déroulement des actions telles qu'elles se passent et, dans les plus brefs délais, nos sapeurs agissent avec motivation et dévouement.

Nous comptabilisons environ une soixantaine de sorties pour l'année 85 et pour que ces interventions se déroulent dans les meilleures conditions possibles et avec une efficacité optimale, l'instruction de tout le personnel reste primordiale, notons :

- * A partir du 04.02.86 à Canteleu cours et examen de B.N.S.
(Brevet National de Secouriste)
- Sapeur BEAUVALLET Bruno
- " MOKBEL Philippe

- " HARD Stéphane
- " LEFEBVRE (dernière recrue)

Ces connaissances étant indispensables pour apporter les premiers secours aux victimes en péril.

- * Du 09 au 13 Juin 86
- stage de s/officier
- Caporal BERNIERES J.

La présélection au centre principal du 11 Janvier dernier ayant été réussie auprès de 80 candidats.

D'autres stages sont prévus dans le courant de l'année tels que :

- * Conduite de véhicule PL
- * A.R.I. (Appareils Respiratoire Isolant)
- * Transmission (message radio)

En espérant garder votre confiance et votre soutien: et ce pour la continuité des services rendus.

Lt. LEFEEZ.

R.S . L'amicale profite de cette parution pour montrer sa reconnaissance auprès de la population bouillaise pour l'accueil sympathique qu'elle nous a accordé lors de notre visite pour le calendrier 1986.

COMITE DE JUMELAGE

En 1985, comme les années précédentes, a eulieu la kermesse organisée par le Comité de Jumelage et le Comité des Fêtes avec la collaboration des Aînés de La Bouille. Kermesse qui fut réussie et qui permit de procéder à l'élection de la Reine et des Demoiselles d'honneur. (Nous vous rappelons que pour 1986, les dates retenues sont les 14 et 15 juin, qu'on se le dise).

Vous savez que, depuis 1977, notre village est jumelé avec un village anglais des bords de la Tamise: Whitchurch-on-Thames. Des rencontres ont lieu, une fois par an, dans chaque commune respective. En 1985, ce fut d'abord, le séjour du 29 juin au 3 juillet, de 16 enfants de l'école primaire accompagnés de leur nouvelle Directrice Madame Gourdon de Madame Lemariéy et de moi-même. Ce long week-end d'échanges scolaires a permis à ces écoliers de visiter le Château de Windsor, de faire des kilomètres à pied pour se rendre dans un parc d'attractions et de participer à une soirée Cow-boys et Indiens. Malheureusement, tout a une fin, et c'est avec regret que écoliers anglais et français se sont dit " au revoir". Cefut, ensuite, le vendredi soir 11 octobre, le départ des membres du Comité de Jumelage, accompagnés d'adultes et d'enfants désireux de se rendre à Whitchurch pour la 1ère fois.

La Manche était calme et la traversée par Dieppe fut bonne. Nous étions attendus le samedi matin à 10 heures. Nous sommes arrivés avec 2 heures d'avance. Ce n'était pas grave, tout allait s'arranger. Nous avons été accueillis par le Président du Comité de Jumelage le Révérend Richard HUGHES. Monsieur THOMAS, en raison de son accident, n'avait pu nous accompagner et nous l'avons excusé. Le week-end a débuté parla réunion des deux Comités au cours de laquelle les dates de la venue, à La Bouille, de nos amis de Whitchurch en 1986 ont été précisées (kermesse, échange scolaire et Comité de Jumelage en octobre).

Cette réunion fut suivie, le samedi après-midi, par l'inauguration de la plaque de Jumelage La Bouille-Whitchurch. Cérémonie qui fut répétée le lendemain dimanche à Whitchurch Hill, cité représentée par Mr SHEPPARD et associée au Jumelage. Ensuite, sous la conduite de Mr HAUWLEY nous sommes allés visiter un collège, à Oxford, grande ville universitaire.

.../...

.../...

Le dimanche matin, eut lieu la signature de la Charte associant Whitchurch Hill au Jumelage La Bouille-Whitchurch-on-Thames. Cette Charte sera signée à La Bouille, en octobre prochain, lors de la venue de nos amis. Après la journée dominicale dans les familles d'accueil, ce fut, vers 16 heures, le départ.

Si vous désirez avoir des contacts avec nos amis de notre Cité Jumelle, vous pouvez vous adresser à la Mairie.

Pour le Comité

La Présidente

M. COUSIN

Le Bureau de l'Association est constitué comme suit :

Président d'honneur : Mr THOMAS Jean

Présidente : Melle COUSIN Martine

Vice-Présidents : Mme CAMIA et Mr FESSARD

Secrétaire : Mr FITTE

Chargé des relations avec l'Angleterre : Mr BALTUS

Trésorière : Mme FITTE

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Les animatrices de la bibliothèque pour tous souhaitent une bonne année à leurs abonnés et invitent les Bouillais à venir nombreux encore en 1986 partager avec elles les plaisirs de la lecture.

Grâce aux cours d'animation jeunesse que Madame SERVANT et Madame LALANDE suivent à Rouen, la bibliothèque a pu s'ouvrir aux très jeunes enfants dans le souci de leur faire découvrir la lecture.

Tout dernièrement le 28 Novembre, l'école maternelle de Mademoiselle JACQUEMIN a été invitée à une animation autour d'un sujet adapté aux jeunes enfants qui ne lisent pas encore "l'Arche de Noé". Au cours de la séance, chacun d'entre eux, à sa plus grande joie, a embarqué une figurine d'animaux de l'ARCHE.

Ainsi des petits sont entrés dans une histoire, dans un livre d'images aujourd'hui, pour plus tard, nous l'espérons s'ouvrir à tous les livres.

La bibliothèque pour tous vous propose de nombreux livres, romans policiers, science fiction, romans roses pour cœur tendre, le désormais célèbre : Les oiseaux se cachent pour mourir, les aventures du Grand Nord, des B.D. pour enfants et adultes, il y en a véritablement pour tous les goûts et même pour une petite bourse.

Si vous aimez rêver, si vous aimez la lecture et choisir votre rêve n'hésitez pas, entrez à la B.P.T. le Mercredi de 16 h à 18 h et le Samedi de 10 h à 11h 30- vous serez conquis.

Les Bibliothécaires

Tarifs :

Abonnement : 30 F pour l'année et par famille,
20 F pour un adulte,
10 F pour un enfant jusqu'à 15 ans.

Location de livres : 3,60 F par livre pour adulte,
1,50 F par livre pour enfant,
B.D comprises.

Amicale Sportive LA BOUILLE - MOULINEAUX

CLASSEMENTS OFFICIELS AU 26 JANVIER

1-A DIVISION D'HONNEUR REGIONALE

11 matches	
1-SOTTEVILLE	28 PTS
2-MONT SAINT AIGNAN	27 "
BROGLIE	27 "
4-BERNAY	25 "
ROMILLY	25 "
6-ST LUBIN	20 "
ROUEN SAPINS	20 "
9 matches	
8-GISORS	18 "
ST ETIENNE (10 matches)	18 "
10-LA BOUILLE-MOULINEAUX (11 ⁿ)17 ⁿ	
MONFORT (10 matches)	17 "
12-GOURNAY (11 matches)	14 "

1-B 3ème DIVISION

11 matches	
1-GRAND COURONNE	31 PTS
2-ST SEVER	28 "
3-PORTUGAIS	25 "
4-PETIT COURONNE	23 "
5-CLEON	22 "
6-LA BOUILLE-MOULINEAUX	21 "
CAUDEBEC	21 "
8-LA LONDE	20 "
9-ANFREVILLE	19 "
PETIT QUEVILLY	19 "
10 matches	
11-CHATEAU BLANC	18 "
TOURVILLE (11 matches)	18 "

JUNIORS-1ere DIVISION -8 matches

1- S.P.O. ROUEN	23 PTS
2- USC BOISGUILLAUME	20 "
3- G.S CANTELEU	18 "
"-STADE GD QUEVILLY	18 "
5-A.S GOURNAY	16 "
"-GCO BIHOREL	16 "
7-A.S.P.T.T.	15 "
8-BONDEVILLE F.C	12 "
9-AS BOUILLE-MOULINEAUX	10 "
"-A.S.M. CHATEAU BLANC	10 "

CADETS - 2ème DIVISION -8 matches

1- E.S. ST PIERRE	21 PTS
2-GCO BIHOREL	19 "
"- C.O. CLEON	19 "
"-STADE GD QUEVILLY	19 "
5-A.A. COURONNE	17 "
"-AL ST LEGER	17 "
7-AS BOUILLE-MOULINEAUX	16 "
8- F.C.R.	12 "
"-ST PIERRE SAHURS	12 "
10- ALC LEVILLAIN	10 "

MINIMES A -2ème DIVISION - 8 matches

1-AS MT ST AIGNAN	24 PTS
2-F.C ROUEN	22 "
3- S.P.O. ROUEN	19 "
4- ALC LEVILLAIN	17 "
5- STADE GD QUEVILLY	16 "
6- AS BOUILLE-MOULINEAUX	15 "
7- E.S ST PIERRE	14 "
8- C.O.S. COURONNE	13 "
9-C.M.S. GISSEL	12 "
10 - F.C ST PIERRE SAHURS	8 "

MINIMES B - 3ème DIVISION

1-ROUEN AC ST SEVER	17 PTS	6
2-ASM CHATEAU BLANC	15 "	7
3- ASSM PT QUEVILLY	14 "	6
4-F.C ROUEN	12 "	5
"- STADE SOTTEVILLAIS	12 "	7
6-AS BOUILLE-MOULINEAUX	10 "	6
7- U.S.M STEPHANAISE	9 "	5
8- S.P.O. ROUEN	6 "	6

PUPILLES A 11- 2ème DIVISION matches

1- SPO ROUEN	19 PTS	7
2- <u>AS BOUILLE-MOULINEAUX</u>	16 "	6
3- CMS OISSEL	13 "	5
"- R.C CAUDEBEC	13 "	7
5- STADE GD QUEVILLY	11 "	6
6- FASAE ELBEUF	10 "	5
7- CO CLEON	8 "	6
8- STADE SOTTEVILLAIS	6 "	6

PUPILLES A 7 -2ème DIVISION matches

1- AL BUQUET	18 PTS	6
"- F.C ROUEN	18 "	6
3- <u>AS BOUILLE-MOULINEAUX</u>	12 "	6
"- GCO BIHOREL	12 "	6
5- ALC LEVILLAIN	11 "	7
"- US QUEVILLY	11 "	7
7- SPO ROUEN	10 "	6
"- RC CAUDEBEC	10 "	6

POUSSINS A 3ème DIVISION matches

1- <u>AS LA BOUILLE-MOULINEAUX</u>	21 PTS	7
2- E.S ST PIERRE	20 "	8
3- C.O. CLEON	15 "	7
"- A.A. COURONNE	15 "	7
5- F.A.S.A.E. ELBEUF	14 "	7
6- S.SOTTEVILLAIS	13 "	7
7- R.C CAUDEBEC	10 "	7
"- A.S LONDAISE	10 "	7
9- CAC STEPHANAISE	6 "	7

POUSSINS B - 3ème DIVISIONS Matches

1- MAISONS DES JEUNES	23 PTS	8
2 S.P.O. ROUEN	22 "	8
3- C. LEVILLAIN	20 "	8
"- A.S.M. CHATEAU BLANC	20 "	8
5- US QUEVILLY	15 "	8
6 - STADE SOTTEVILLAIS	13 "	7
" - E.S ST PIERRE	13 "	8
8 - CMS OISSEL	10 "	7
" - ROUEN A.C	10 "	8
10 - <u>AS BOUILLE MOULINEAUX</u>	9 "	8

RAPPEL

Une déléguée du C.A.L. tiendra une permanence à La Mairie le 2ème Jeudi de chaque mois entre 13 h 45 et 17 h.

Première permanence : Jeudi 13 Février